adoma

L'insertion par le logement

Opérateur national incontournable de l'insertion par le logement, Adoma propose plus de 70 000 logements adaptés à un public varié : travailleurs migrants, personnes isolées, jeunes en insertion, familles monoparentales, gens du voyage, demandeurs d'asile, travailleurs précaires...

A travers un grand nombre de produits : résidences sociales, foyers, pensions de famille, centres d'hébergement, centres d'accueil de demandeurs d'asile, aires d'accueil de gens du voyage... Adoma offre aux publics en difficulté des solutions de logements temporaires et un accompagnement social renforcé, pour faciliter leur insertion.

Une équipe de proximité, composée d'un responsable d'établissement, d'agents de maintenance, d'animateurs, ou de médiateurs sociaux, accompagne les clients tout au long de leur parcours résidentiel chez Adoma (maintien à domicile des plus âgés, insertion professionnelle des jeunes, aide administrative, prévention santé...). C'est aussi grâce à de nombreux partenariats nationaux et locaux (missions locales, associations...) qu'Adoma parvient à favoriser l'insertion des plus isolés. Véritable partenaire de l'État et des collectivités territoriales, l'entreprise propose des solutions concrètes qui donnent corps à la cohésion sociale de notre pays.

LES FOYERS
un vaste programme de réhabilitation

Historiquement, les foyers sont les premiers logements construits et gérés par Adoma pour loger les travailleurs migrants. Ils disposent de chambres meublées et d'espaces de vie communs. Ils accueillent aujourd'hui un plus large public : hommes, femmes, jeunes travailleurs... À terme, l'ensemble des foyers sera transformé en résidences sociales.

203
foyers

38 869
logements

23 000
logements rénovés ou construits dans les 10 prochaines années soit un investissement d'**1** milliard d'euros

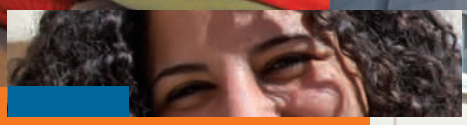

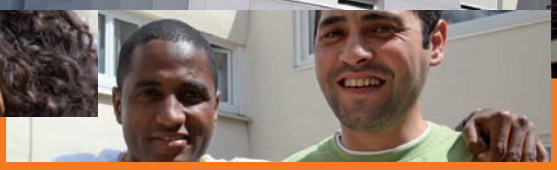

70 000
logements

2 600
salariés

315 M€
de chiffre d'affaires

104
structures asile (premier opérateur national pour l'accueil des demandeurs d'asile)

471
résidences
(premier opérateur logement-foyer en France)

Adoma est une société anonyme d'économie mixte dont le capital est majoritairement détenu par l'État

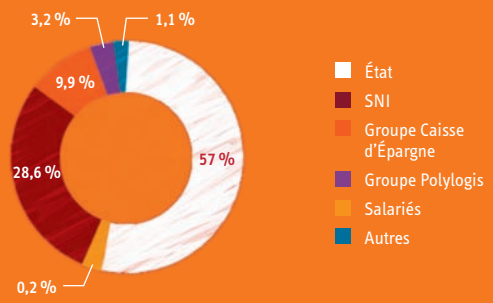

Au côté de l'État, actionnaire majoritaire, deux partenaires indispensables

Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, la SNI (Société Nationale Immobilière) est un acteur majeur du secteur du logement. C'est aujourd'hui, après l'État, l'actionnaire principal d'Adoma.

La SNI a pris une place plus importante dans la gestion de l'entreprise, afin de favoriser le bon accomplissement de ses missions dans les années à venir.

Action logement, également connu sous son ancienne dénomination, « 1 % Logement », intervient essentiellement dans deux domaines : l'investissement financier pour la réservation de logements et le financement de prêts pour les salariés.

L'engagement de ces deux partenaires, au côté de l'État, renforce les missions très sociales d'Adoma et garantit sa pérennité.

LES RÉSIDENCES SOCIALES
un tremplin vers l'insertion

Outils de lutte contre l'exclusion dans le domaine du logement, les résidences sociales se composent principalement de logements autonomes meublés et disposent d'espaces services (laverie, bagagerie...). Elles sont destinées aux ménages de petite taille ayant des revenus limités et des difficultés à se loger dans le parc immobilier traditionnel. Véritable maillon dans le parcours résidentiel, elles représentent une solution temporaire dans l'attente d'un relogement dans le parc social traditionnel.

268 résidences sociales

30 084 logements

LES PENSIONS DE FAMILLE
un véritable projet social

Les pensions de famille sont des résidences sociales de petite taille bien intégrées dans le milieu urbain. Destinées à accueillir des personnes isolées et très fragilisées, elles associent des logements privatifs et des espaces de vie communs avec un accompagnement soutenu de la part de l'équipe locale. Le séjour est sans limitation de durée, permettant ainsi à la clientèle accueillie de faire une pause, le temps d'acquérir une certaine autonomie pour pouvoir accomplir les tâches de la vie quotidienne. L'objectif : l'intégration des personnes accueillies par la mise en place d'animations et d'un accompagnement médico-social adapté à la situation de chacun, grâce à un réseau de partenaires qualifiés.

373 logements

18 pensions de famille

Réhabilitations et constructions à Grenoble (38)
En cours de démolition, le foyer « Beauvert », construit en 1968, comptait 410 chambres. Pour reloger les résidants dans de meilleures conditions, Adoma a lancé quatre opérations sur la ville de Grenoble : trois résidences sociales et une pension de famille, représentant plus de 220 studios (de 15 à 35 m²). Cette opération est emblématique du plan national de traitement des foyers inscrit dans le contrat d'objectifs signé entre l'État et Adoma.

« Les Sapins », 247 nouveaux logements à Villeparisis (77)
L'ancien foyer de 248 chambres a laissé place à deux nouvelles constructions : une résidence sociale et une pension de famille, soit 247 logements autonomes (studios, T2...). Adaptées aux résidants vieillissants de l'ancien foyer et aux publics actuels (familles monoparentales, jeunes en insertion...), ces structures ont pour objectifs l'accompagnement médico-social et l'insertion des résidants, le tout dans un cadre de vie de qualité.

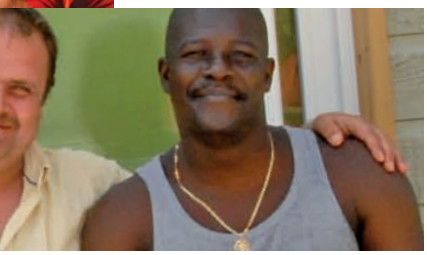

Ouverture d'un centre de stabilisation à Strasbourg (67)
En Alsace, l'État, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont confié la construction et la gestion d'un village d'insertion pour les sans-abri à Adoma. Grâce au soutien des équipes présentes, les 30 hébergés bénéficient d'un accompagnement important visant une meilleure insertion sociale et professionnelle. Adoma est aujourd'hui considérée comme un véritable expert dans ce domaine, avec la gestion de cinq villages d'insertion.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL
pour demandeurs d'asile

Depuis la fin des années 1990, l'accueil des demandeurs d'asile fait partie des missions d'Adoma qui est aujourd'hui le premier opérateur national spécialisé dans ce domaine. L'entreprise héberge et accompagne les demandeurs d'asile dans des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), et des structures d'Accueil d'urgence des demandeurs d'asile (Auda).

104
structures

6 863
places

32 %
du dispositif national d'accueil
des demandeurs d'asile

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

L'hébergement est destiné aux personnes sans domicile ou en situation de précarité, et connaissant de graves difficultés sociales. De la mise à l'abri immédiat à l'hébergement prolongé, Adoma propose différents dispositifs adaptés à ces situations de grande précarité :

- **les Centres d'hébergement d'urgence (CHU)** sont destinés à héberger, pour une nuit, sans condition, des personnes sans-abri ou brutalement confrontées à une absence de logement. Ces structures proposent un lit, des douches, un kit d'hygiène, un petit-déjeuner et parfois un dîner.
- **les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS),** offrent aux personnes connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social, un hébergement ainsi qu'un accompagnement destiné à les guider dans la réalisation d'un projet global d'insertion.
- **les Centres de stabilisation,** accueillent les personnes isolées ou en couple dans une structure ouverte 24h/24. L'objectif : favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation. Grâce au soutien d'une équipe spécialisée présente sur place, les hébergés peuvent débuter leur parcours de réinsertion.

7 CHU
522 places

3 CHRS
85 places

15
centres de stabilisation
638 places

LES AIRES D'ACCUEIL DE GENS DU VOYAGE

Aménageur et gestionnaire d'aires d'accueil, Adoma met son expertise au service des collectivités. De courte, moyenne ou longue durée de séjour, les aires d'accueil de Gens du voyage sont avant tout des lieux de vie. En lien avec l'inspection académique et les écoles, Adoma facilite la scolarisation des enfants. Elle peut également conseiller et orienter les familles vers les dispositifs de droit commun et les éventuels dispositifs spécifiques.

52
aires d'accueil

1 431
places
de caravanes

LA REDEVANCE CHEZ ADOMA

Pour habiter dans une résidence Adoma, les clients paient une redevance mensuelle comprenant le loyer, les charges (consommations d'eau chaude et froide, chauffage, électricité...), les prestations (blanchissage des draps, entretien et maintenance des espaces collectifs…) et les équipements et meubles mis à leur disposition. La quasi-totalité des logements Adoma est conventionnée à l'APL (Aide personnalisée au logement), dont le montant, calculé en fonction des revenus du résidant, est versé directement à Adoma qui le déduit lors du paiement de la redevance. Ainsi, les clients ne s'acquittent chaque mois que d'un reste à payer adapté à leurs ressources et à leur situation familiale.

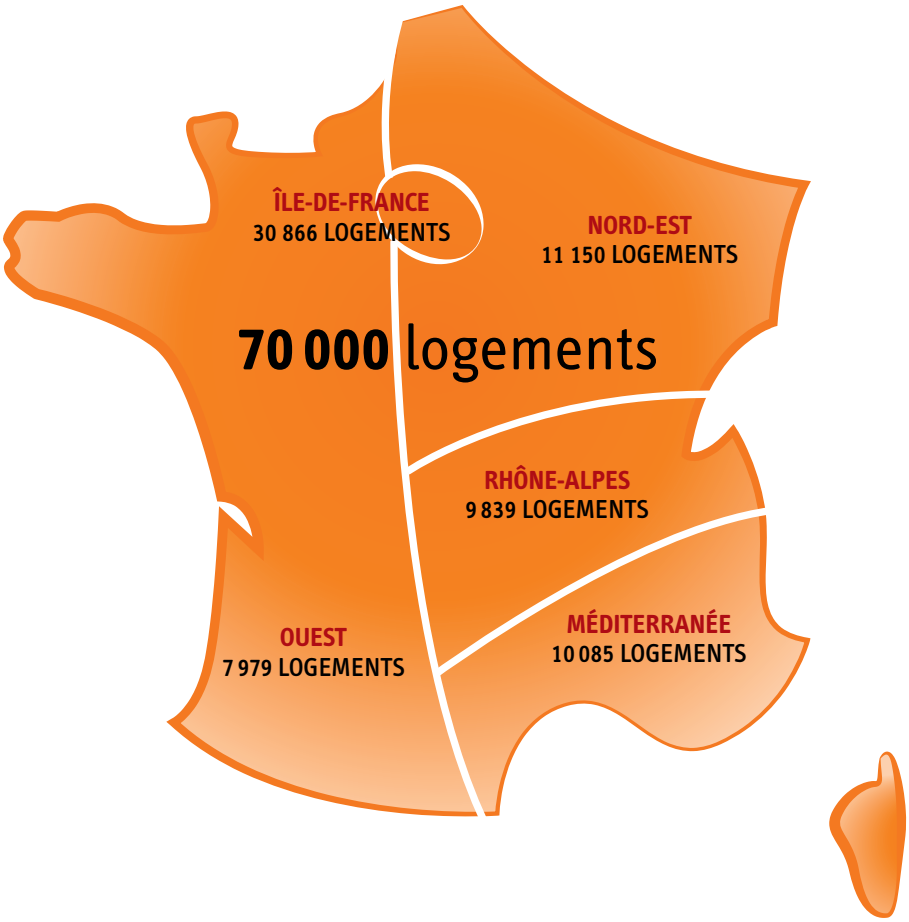

ÉTABLISSEMENT ILE-DE-FRANCE
42 rue Cambronne
75015 Paris
Tél : 01 40 61 42 00

ÉTABLISSEMENT RHÔNE-ALPES
144 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : 04 72 83 22 83

ÉTABLISSEMENT MÉDITERRANÉE
6 rue Pierre Leca
13331 Marseille cedex 3
Tél : 04 91 11 03 80

ÉTABLISSEMENT OUEST
42 rue Cambronne
75015 Paris
Tél : 01 40 61 42 00

ÉTABLISSEMENT NORD-EST
17 avenue André Malraux
57000 Metz
Tél : 03 87 18 18 86

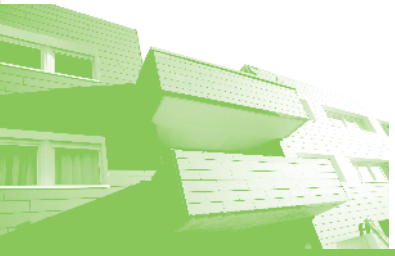

www.adoma.fr

Le nouveau site d'Adoma est en ligne !
Plus complet, plus simple d'utilisation et plus convivial, il répond mieux aux besoins de nos futurs clients et de nos partenaires.

Retrouvez plus d'informations et toute l'actualité d'Adoma sur **www.adoma.fr**

Adoma - Siège social
42 rue Cambronne 75740 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 60 42 00 - Fax : 01 45 67 43 33
www.adoma.fr

adoma
L'insertion par le logement

Chiffres au 31/12/2010 • Crédits photos : Jean-Marc Blache, Fabien de Chavanes, Sylvie Dupic, Valérie Gaillard, Christophe Meyer, Jérémie Pitot, Willy Vainqueur • Crédits architectes : Fauvet Sagazan Rousseau, Pierre Graveaud (GKP) et Jean-Yves Catheland (Aktis) - Gaëtan Le Penhuel - Plan Libre • PEFC • Conception : KAZDAR 01 53 06 32 22